



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 juillet 2017  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-douzième session

Point 106 de l'ordre du jour provisoire\*

### Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

## Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

### Note du Secrétaire général

1. Le rapport du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires sur les activités de 2016 est transmis ci-joint à l'Assemblée générale en application des dispositions du paragraphe 1 de l'article IV de l'Accord devant régir les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (résolution [54/280](#), annexe).

2. Le rapport ayant été tiré en un nombre limité d'exemplaires, il n'a pas été possible de le faire distribuer aussi largement qu'il est d'usage. Les délégations sont donc invitées à se munir des exemplaires qui leur ont été transmis en vue de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

---

\* [A/72/150](#).

